



## Prisonniers politiques en RD Congo

Le 28 juin 2018

*Ce document présente une sélection de cas de personnes arrêtées en République démocratique du Congo à partir de janvier 2015 dans le cadre de la campagne gouvernementale de répression politique à l'encontre de ceux et celles qui se sont opposés aux efforts du président Joseph Kabila pour rester au pouvoir au-delà de son deuxième et dernier mandat autorisé par la Constitution, qui a expiré le 19 décembre 2016. Ces personnes sont toujours en détention. Cette liste n'est pas exhaustive et inclut uniquement les cas pour lesquels Human Rights Watch était en mesure de confirmer toutes les circonstances de l'arrestation. Human Rights Watch a documenté des centaines d'autres cas de prisonniers politiques qui ont été arrêtés depuis 2015 et détenus pendant au moins 48 heures – et souvent bien plus longtemps – avant d'être relâchés.*

### Détenus à Kinshasa

	Nom	Profil	Description
1.	Jean-Claude Muyambo	Président du parti politique Solidarité congolaise pour la démocratie et le développement (SCODE) et ancien bâtonnier du barreau de Lubumbashi	Arrêté par les forces de sécurité à Kinshasa le 20 janvier 2015, après avoir mobilisé des participants en vue de manifester contre les modifications de la loi électorale proposées alors. Muyambo est ensuite accusé d'avoir vendu un bâtiment qui ne lui appartenait pas. Durant sa détention, il a été transféré dans un hôpital à plusieurs reprises pour être soigné suite aux mauvais traitements qu'il a subis lorsqu'il avait été arrêté. Le 12 avril 2017, Muyambo est condamné en appel à cinq ans de prison pour abus de confiance et à verser 10 000 dollars US de dommages-intérêts à la partie civile.
2.	Norbert Luyeye	Président du parti d'opposition Union des Républicains (UR)	Cinq personnes ont été arrêtées le 7 août 2016 à la résidence de Norbert Luyeye, le président du parti politique UR à Kinshasa. Luyeye avait déclaré le 4 août au siège de son parti qu'il y aurait un vide juridique si la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ne convoquait pas les élections en septembre 2016, et avait annoncé la tenue d'un meeting populaire dans la commune de N'djili le 4 septembre pour sensibiliser la population, en guise de préparation aux manifestations prévues à partir du 19 septembre. Les cinq sont d'abord détenus par les services
3.	Nsiala Bukaka	Membre de l'UR	
4.	Nathan Luitela	Membre de l'UR	
5.	Liongo Ibolembe	Membre de l'UR	
6.	Jean-Paul Ekulu Yoka	Militaire retraité, visiteur à la résidence de	

		Luyeye le jour de l'arrestation	des renseignements militaires. Selon Luyeye, deux militaires de la Garde républicaine, Mafumba Boba et Mutabesha Bishimwa, ont alors été placés en détention avec le groupe, apparemment dans l'objectif de l'accuser de préparer une atteinte à la sûreté de l'État, alors qu'il n'avait jamais eu de contact avec eux auparavant. Les détenus sont transférés en décembre 2016 à la prison militaire de Ndolo à Kinshasa et accusés d'atteinte à la sûreté de l'État et de complot contre la République. Leur première audition par un magistrat a lieu en janvier 2017. Les deux militaires sont libérés le 10 juin 2017 sans qu'aucune charge ne soit retenue contre eux. Quatre détenus sont transférés à la prison centrale de Kinshasa le 10 juillet 2017. Ekulu reste alors détenu à la prison de Ndolo, avant d'être transféré plus tard à la prison centrale de Kinshasa.
<p><i>Onze personnes ont été arrêtées juste avant ou aussitôt après que le ministre congolais de la Justice a annoncé le 4 mai 2016 l'ouverture d'une enquête contre Moïse Katumbi, leader d'opposition et candidat déclaré à la présidence du pays, pour un prétendu « recrutement des mercenaires, [parmi lesquels] plusieurs anciens militaires américains ». Ces allégations semblent avoir été politiquement motivées. Jusqu'à présent, aucune preuve crédible soutenant les accusations n'a été présentée. Ces personnes ont été accusées d'avoir des liens avec Katumbi ou d'être impliquées dans le prétendu recrutement de mercenaires, et sont poursuivies notamment pour atteinte à la sûreté de l'État. Quatre d'entre elles ont déjà été libérées, parfois sous conditions, alors que les sept autres demeurent en détention. Le 10 mars 2018, le Procureur Général a envoyé au Président de la Cour Suprême de Justice une requête aux fins de fixation du dossier contre Katumbi. Gédéon Butandu et Gabriel Tambwe, qui avaient été libérés le 20 mars 2018, figurent toujours sur la liste des personnes poursuivies conjointement avec Katumbi.</i></p>			
7.	Franck Mwashila	Proche de Katumbi	Arrêtés le 24 avril 2016 à Lubumbashi et transférés le lendemain à l'Agence nationale de renseignements (ANR) à Kinshasa. Le 4 juin 2016, ils sont transférés à la prison centrale de Kinshasa.
8.	Sefu Idi	Proche de Katumbi	
9.	Fiston Malanga	Étudiant	Arrêté le 2 mai 2016 à Lubumbashi. Transféré à Kinshasa le 3 mai 2016, où il est détenu au secret par les services de renseignements. Le 4 juin 2016, il est transféré à la prison centrale de Kinshasa.
10.	Aaron Ngwashi	Officier de la Police nationale congolaise (PNC) attaché à la sécurité de Katumbi quand il était gouverneur	Arrêté à Lubumbashi le 4 mai 2016. Il est détenu par l'ANR à Lubumbashi, avant d'être transféré à l'auditorat militaire puis à la prison centrale de Lubumbashi. Il est envoyé à l'ANR de Kinshasa le 29 mai 2016, détenu au secret, puis transféré à la prison centrale de Kinshasa le 13 juin 2016.

		de l'ex-province du Katanga	
11.	Augustin Kabamba	Officier de la Police nationale congolaise (PNC) attaché à la sécurité de Katumbi quand il était gouverneur du Katanga	Arrêté à Lubumbashi le 4 mai 2016. Il est détenu par l'ANR à Lubumbashi, avant d'être transféré à l'auditorat militaire puis à la prison centrale de Lubumbashi, où il est poursuivi pour atteinte à la sûreté de l'État et faux et usage de faux. Il est envoyé à l'ANR de Kinshasa le 29 mai 2016, où il est détenu au secret avant d'être transféré à la prison centrale de Kinshasa le 13 juin 2016.
12.	Ndol Tshamundj	Officier de l'armée à Kashobwe, village natal de Katumbi dans la province du Haut-Katanga	Arrêté le 8 mai 2016 à Lubumbashi et transféré le 29 mai à Kinshasa, où il est détenu au secret par l'ANR, avant d'être transféré à la prison centrale de Kinshasa le 13 juin 2016.
13.	Philippe Namputu	Enseignant et membre de Si Dieu Est Pour Nous Qui Sera Contre Nous (SIDINOC), une ONG congolaise qui travaille avec des orphelins	Arrêté le 14 mai 2016 à Kinshasa. D'abord détenu au secret par l'ANR, il est transféré à la prison centrale de Kinshasa le 4 juin 2016.
14.	Franck Diongo	Député national et président du parti de l'opposition Mouvement Lumumbiste Progressiste (MLP)	Arrêté le 19 décembre 2016, le dernier jour du second et dernier mandat du président Kabila, selon la Constitution, après que ses collègues et lui auraient appréhendé, détenu et battu trois militaires de la Garde républicaine habillés en civil. Diongo est détenu dans plusieurs endroits et affirme qu'il a été sévèrement battu les jours suivants, y compris au camp militaire Tshatshi et au siège du renseignement militaire à Kinshasa. Selon les Nations Unies, Franck Diongo a été « <i>soumis à des traitements cruels, inhumains ou dégradants</i> » lorsqu'il était détenu par des agents du renseignement militaire. Le 28 décembre, au cours d'un procès expéditif lors duquel il comparaît en fauteuil roulant et sous perfusion, à la suite de mauvais traitements endurés lors de son arrestation, la Cour suprême de justice de la RD Congo condamne Diongo à cinq ans de prison pour « <i>arrestation arbitraire</i> » et « <i>détention illégale aggravée</i> », sans possibilité de faire appel de ce jugement.

			<p>En juin, ses avocats soumettent une communication en son nom au Groupe de travail de l'ONU sur la détention arbitraire. Le 21 juin 2017, alors que d'autres prisonniers se faisaient enrôler et sans donner aucune raison, le directeur du centre d'enrôlement de la prison n'autorise pas Diongo à se faire enrôler, ce qui constitue une précondition pour lui permettre de se présenter aux élections législatives ou à d'autres élections.</p> <p>Son état de santé se dégradant, Diongo est transféré le 18 août 2017 vers un centre médical spécialisé. Mais alors que son traitement est en cours, Diongo est arraché de force de son lit d'hôpital le 31 août 2017 et reconduit à la prison centrale de Kinshasa. Diongo est toujours en prison, dans un état de santé fragile.</p>
15.	Gérard Mulumba Kongolo, <i>alias</i> Gecoco	<p>Élu député national du PPRD à Kinshasa en 2011, siège qu'il a cédé à son suppléant. En 2013, il quitte le PPRD, citant la mauvaise gouvernance du parti comme raison. Il renonce aussi au poste de député provincial de Kinshasa qu'il exerçait depuis 2006, pour adhérer au MLC. Au mois de juin 2017, il quitte le MLC, citant une absence de débat interne, et adhère à l'UDPS.</p>	<p>Gérard Mulumba a été arrêté le 10 novembre 2017 avec son collaborateur Isaac Kabundi par des éléments des renseignements de la Garde Républicaine. Ces derniers ont trouvé sur le téléphone de Kabundi un message injurieux en tshiluba à l'endroit du président Kabila que Gecoco avait envoyé à son collaborateur pour en connaître le sens. Il semblerait que Mulumba est poursuivi pour avoir adhéré à l'UDPS et avoir construit un pont dans le quartier Kingabwa de la commune de Limete dédié à feu Étienne Tshisekedi. Il a été détenu au camp Tshatshi où il a été battu et maltraité, avant d'être transféré à l'ANR où il a été détenu dans de mauvaises conditions. Il a été transféré à la clinique Ngaliema, comme sa santé se détériorait. D'après ses médecins, il devrait être opéré des reins en Belgique. Poursuivi pour « outrage au chef de l'État » et « imputation dommageable », il a été jugé et condamné à 18 mois de servitude pénale principale alors qu'il était interné à la Clinique Ngaliema. Cette peine a été confirmée par la Cour d'Appel de Kinshasa. Le 13 avril 2018, Gecoco est transféré, malade, et sans l'aval de son médecin traitant à la prison centrale de Kinshasa. Il est ensuite reconduit le 16 mai à la clinique Ngaliema suite à la détérioration de sa santé. Le 1er juin, il a été transféré à nouveau à la prison de Makala, malgré des problèmes de santé persistants.</p>
16.	Isaac Kabundi	<p>Collaborateur politique de Gérard Mulumba</p>	<p>Kabundi est détenu à la prison centrale de Kinshasa. Il a été jugé le même jour que Gecoco et purge la même peine que lui.</p>

17.	Palmer Kabeya	Activiste du mouvement citoyen Filimbi et chargé de réseau à Kinshasa	Enlevé le 23 décembre 2017 à Kinshasa par des personnes non autrement identifiées, pour avoir trouvé en sa possession des fiches d'adhésion et la charte du mouvement Filimbi. Il est détenu dans le cachot de services de renseignements militaires (DEMIAP) sans possibilité de recevoir la visite de sa famille ou d'un avocat jusqu'au 3 avril 2018, lorsqu'il a été transféré au cachot 3Z de l'ANR.
18.	Carbone Beni	Coordinateur national du mouvement citoyen Filimbi	Six activistes ont été arrêtés le 30 décembre 2017, alors qu'ils mobilisaient des habitants de Kinshasa afin qu'ils participent à des manifestations prévues pour le lendemain, à la suite de l'appel à la marche lancé par le Comité laïc de coordination de l'Église catholique (CLC) afin de protester contre l'échec de la mise en œuvre de l'accord dit de la Saint-Sylvestre et à « libérer le Congo ». Deux d'entre eux ont été libérés, alors que les quatre autres sont détenus par l'agence de renseignements sans possibilité de recevoir la visite de leur famille ou d'un avocat. En janvier, Carbone Beni a passé quelques jours dans un centre médical de l'ANR pour faire soigner les blessures qu'il avait subies au moment de son arrestation au niveau du bas-ventre et du genou gauche. Ses douleurs au bas-ventre s'étaient aggravées au cours du mois de mars. Le 1er mai 2018, il a été conduit à la clinique Ngaliema de Kinshasa, où les médecins lui ont diagnostiqué une hernie et une appendicite. Le 2 mai, il est transféré à l'hôpital Diamant pour une opération de sa hernie. Le 7 juin, Kabeya, Beni, Tshunza, Bompomi et Kalonji ont été transférés au parquet de la Gombe, à Kinshasa, et plus tard à la prison centrale de Kinshasa. Selon leur avocat, ils sont accusés notamment d'« outrage au chef de l'État » et d'« atteinte à la sûreté de l'État ». Leur demande de liberté provisoire a été rejetée et leur procès devait commencer le 29 juin.
19.	Grace Tshunza	Membre de Filimbi	
20.	Mino Bompomi	Membre de Filimbi	
21.	Cedrick Kalonji	Membre de Filimbi	
22.	Christian Lumu Lukusa	Étudiant et chargé des relations extérieures de la ligue des jeunes de l'UDPS	

			ressent actuellement des douleurs à sa poitrine et lorsqu'il urine, selon sa famille. Il a été transféré le 25 mai dans un centre hospitalier de l'ANR.
23.	James Katshingu Mwamba	Membre de l'UDPS	Katshingu a été enlevé le 22 novembre 2017, quelques minutes avant Christian Lumu (voir plus haut). Il est détenu aux cachots 3Z de l'ANR. Il souffre d'une appendicite. Il a été transféré à quatre reprises vers un centre médical de l'ANR pour les soins. Il est autorisé à recevoir des visites occasionnelles d'un membre de sa famille mais n'est pas autorisé à rencontrer son avocat. Le motif de son arrestation n'est toujours pas connu.
24.	Evariste Kalala Kwete	Avocat et membre de l'UDPS	Kalala a été enlevé dans la nuit du 8 au 9 mai 2018 dans sa parcelle familiale à Kinshasa par un groupe d'hommes armés, dont certains étaient en tenue civile et d'autres en tenue de la police. Ces hommes sont descendus à bord de huit jeeps de la police qui ont cassé les vitres et les cadenas de la porte d'entrée et ont fait irruption dans la maison. Après avoir reconnu Kalala, ils l'ont emmené vers une destination inconnue. Il est maintenant détenu à l'ANR, mais il n'a pas le droit recevoir la visite de sa famille ni de son avocat et le motif son arrestation n'est pas connu.